

Union de quartier Championnet Bonne Condorcet Hoche Le Journal

Journal édité par l'Union de Quartier Championnet - Bonne - Condorcet - Hoche - 8 rue Serge Bobillot - 38000 Grenoble - tél : 06 51 91 42 23 (répondeur- textos)
Courriel : unionquartiercbcf@gmail.com- Blog : <http://unionquartiercbch.blogspot.fr> - Facebook : <https://www.facebook.com/events/740095726042262/?ref=22>

Le Mot du Président

Nous sommes heureux de partager avec vous les dernières informations et les actions effectuées par les membres de l'association de l'Union de Quartier pendant l'année écoulée. Cette année s'est conclue par notre réunion publique dont le compte rendu vous est présenté dans les pages centrales du journal. Notre réunion a abouti cette année à une action particulière sur la gestion des nuisances du quartier avec les élus de la municipalité et de la métropole. Une réunion publique spécifique a été organisée le 13 janvier sur ce sujet.

Nous vous souhaitons à tous une bonne année 2015 et nous faisons le vœu qu'un maximum de personnes participera et collaborera à l'amélioration de notre quartier !

Votre adhésion est nécessaire pour la poursuite de nos efforts de manière indépendante de toute conviction politique.

C'est avec plaisir que vous pouvez nous rencontrer tous les premiers mercredi du mois à 19h à notre local pour faire connaissance et discuter ensemble des projets et difficultés de notre quartier.

Guy Waltisperger : Président

N° de Tél. et informations utiles : 04 76 46 74 97

Police Municipale, tranquillité publique 21 rue Lesdiguières

Horaires de la **BRIGADE de JOUR** Lundi : 7h45 - 21h

Mardi-Samedi : 7h45 - 20h

Dimanche : hiver et jours fériés 6h - 20h / été 6h - 21h

BRIGADE DE SOIRÉE : De novembre à mars : 16h30-0h

D'avril à octobre : 18h30-02h

spd@genoble.fr : **Service Prévention Délinquance**

0800 12 13 14 : « Le Fil de la Ville » ; nuisances, incivilités, encombrants...

04 76 44 29 24 : Antenne de Mairie ; informations secteur

06 51 91 42 23 : Union de quartier ;

(laissez votre message)

Sommaire

- P.1 Mot du Président
- P.2 La voix de l'union de quartier
- P.3 Fête inter quartiers 2014
- P.4/5 Compte rendu Réunion Publique
- P.6/7 De Bonne a pris ses quartiers
- P.8/9 Grandeur et décadence
- P.10 Regards d'Ailleurs Retour d'Asie
- P.11 Nouveau souffle démocratique
- P.12 Permanences juridiques. C.A



BULLETIN D'ADHESION 2015

Vous souhaitez :

- Soutenir nos actions
- Réfléchir sur les possibilités d'amélioration de vie dans votre quartier
- Etudier les incidences des projets de la municipalité sur le quartier.
- Suggérer à la municipalité des propositions adaptées à un « mieux vivre » dans notre quartier.
- Participer aux animations du quartier en offrant : vos services, vos idées, votre savoir

ADHÉREZ A L'UNION DE QUARTIER

NOM.....Prénom.....

(Pour les couples les deux noms peuvent être mis : Ils n'ont qu'une seule voix lors de l'Assemblée Générale mais peuvent participer tous les deux aux réunions et activités de l'association en tant que membre.)

NOM.....Prénom.....ADRESSE.....

Tel.Code d'accès..... Courriel.....

COTISATION ANNUELLE : Adhésion : 10€ Soutien : 10 € Vous désirez participer aux groupes de réflexion ?

Notre conseil d'administration se réunit le 1^{er} mercredi du mois de 19h à 20h30 au local. Vos suggestions sont bienvenues : Email: unionquartiercbcf@gmail.com.

Tél: 06.51.91.42.23 (répondeur + texto)



La voix de l'Union de quartier



Avant d'adhérer à notre Union de quartier, beaucoup de gens nous demandent :

“A quoi sert-elle exactement ? Que fait-elle pour le quartier ?”

Au-delà de participer à l'animation du quartier, il nous semble que notre principale mission est de faire le lien entre les habitants et la Ville ou la Métro en ce qui concerne le suivi des projets d'aménagement du quartier.

S'agissant de la rue Hoche, nous aurions voulu et dû être davantage consultés par la mairie, pour pouvoir lancer des discussions avec les habitants et remonter leurs avis.

Le projet de la Ville lancé par l'ancienne municipalité prévoyait le passage en zone 30 de cette rue avec une vitesse de circulation sensiblement abaissée et des marquages au sol réduits au minimum, afin que les piétons et les cyclistes se déplacent en confiance et que la pollution sonore et de l'air baisse, au plus grand bénéfice des riverains.

Intéressant sur le papier, ce projet nous semblait cependant peu adapté à la valorisation des modes doux, notamment le vélo : étant donné le fort trafic automobile sur cette artère, il ne faisait aucun doute que les cyclistes étaient surtout demandeurs de voies réservées et sécurisées leur évitant de cohabiter avec les voitures.

Suite au changement de majorité, la nouvelle équipe n'a pas semblé désireuse ou en mesure de nous consulter davantage que l'ancienne équipe. De fait, le projet a

semblé suivre son cours jusqu'au début des travaux, dont la date nous a été fournie le jour même !

Après un été de travaux, nous pouvons constater les résultats de l'aménagement. Si des plateaux traversants ont été créés dans l'esprit « zone 30 », ceci n'a pas empêché le traçage de bandes cyclables pour le plus grand bonheur des vélos. Hélas, l'aménagement est incomplet, si la bande cyclable est continue dans le sens Gambetta-Sembat, elle est très partielle dans le sens inverse (quelques dizaines de mètres au niveau de l'IUT avant le feu rouge). On se retrouve donc pour aller à la Caserne depuis l'Hypercentre, avec une absence d'aménagement cyclable sur près de 70 % de la rue, alors même que la place était disponible : mais le choix a été fait de créer un trottoir gigantesque (et sans aucune trace de végétalisation) plutôt que de

décaler les stationnements auto et de tracer une bande cyclable continue.

Dans l'état actuel, le trottoir large risque de voir se côtoyer les piétons et des cyclistes insécurisés par l'absence d'aménagements vélo spécifiques. La rue Hoche est un exemple tout simple qui permet de voir comment un aménagement urbain a été effectué

sans consultation des habitants, alors que si peu de choses auraient pu la rendre vraiment plus agréable pour les usagers : piétons, cyclistes, automobilistes.

En tant qu'Union de quartier, il nous aurait été facile de faire remonter les attentes des habitants et d'améliorer ce projet si nous avions été réellement associés par la ville aux travaux (alors que cela a été le cas pour le réaménagement de la place Jacqueline Marval). Nous sommes convaincus que les engagements de la nouvelle municipalité vont dans le sens de plus d'écoute des habitants et que ce qu'ils pourront faire remarquer pourra se traduire dans les futurs projets d'aménagement. Sans procès d'intention, nous jugerons sur pièces. Et pour cela **nous avons encore besoin des habitants**, donc n'hésitez pas à venir nous dire ce que vous pensez de votre quartier et à adhérer à votre union de quartier.

Rodica P.



A bientôt, rue Bobillot pour discuter des places Marval, Condorcet, Championnet et bien d'autres projets à venir !

BARET RENOVATION
Entreprise Générale
Laurent Bonato - Dirigeant

Bureaux et Exposition
4, rue Augereau 38000 Grenoble

Rénovation intérieure
Tous Corps d'État
baret-renovation.fr

Tel. 04 76 87 21 00
06 09 26 16 85
baret-renovation@wanadoo.fr

12 rue Thiers
Grenoble

Des plantes pour votre santé...
...un Docteur en pharmacie pour vous conseiller !

Herboristerie
Au Temps des Fées

A LA VERTICALE DU JARDIN
et la Beauté du Jardin

1, place Championnet
38000 Grenoble
tél. 04 76 85 35 07



Fête 2014 inter-quartiers !!

Moments festifs !

Cette année encore, les moments festifs de cet été, organisés par l'union de quartier CBCH, et ses nombreux partenaires (la galerie commerciale "caserne de Bonne", la Mairie, le Conseil général, Actis, le crédit coopératif, et la Semsages...) ont été une réussite.

Hormis la projection du film "Hugo Cabret" compromise par la pluie, de nombreux spectacles, danses et chants, ont régalés nos oreilles et nos yeux.

Nous remercions de tout coeur le Club de l'amitié de l'Aigle, pour son délicieux et magnifique apéritif gourmand, Armelle pour sa belle affiche, le restaurant Le Sens, le Verre à Soi, l'âge d'or, l'association "Histoire de...", l'Association de Sauvegarde et

de Promotion du Gant de Grenoble, Pinceau Douceur, le sculpteur Jean Ribera, et Ecowaytec pour leur générosité, l'école de danse Dany Lays pour leur professionnalisme et leurs sourires, les Vamps, l'union des pêcheurs, l'atelier Abeille avenir, le groupe Capach, la Fanfare à la noix, la Batook, la Cie Arcanum, le cinéma Le Méliès, Le Clef, et les professionnels du CCAS, pour leur participation et implication, lors de ces moments partagés.

Plus que jamais, nous avons besoin de vous pour nous permettre de continuer à organiser ces événements festifs. Vous êtes musiciens, chanteurs, artistes en herbe, ou vous avez simplement envie de vous impliquer dans l'animation de nos quartiers,

alors
REJOIGNEZ-NOUS !

Rachel B.



Jeux du Monde
jeux et matériels sélectionnés
1 rue Lakanal 38000 Grenoble
www.jeuxdumonde.com
contact@jeuxdumonde.com
09 54 73 48 34

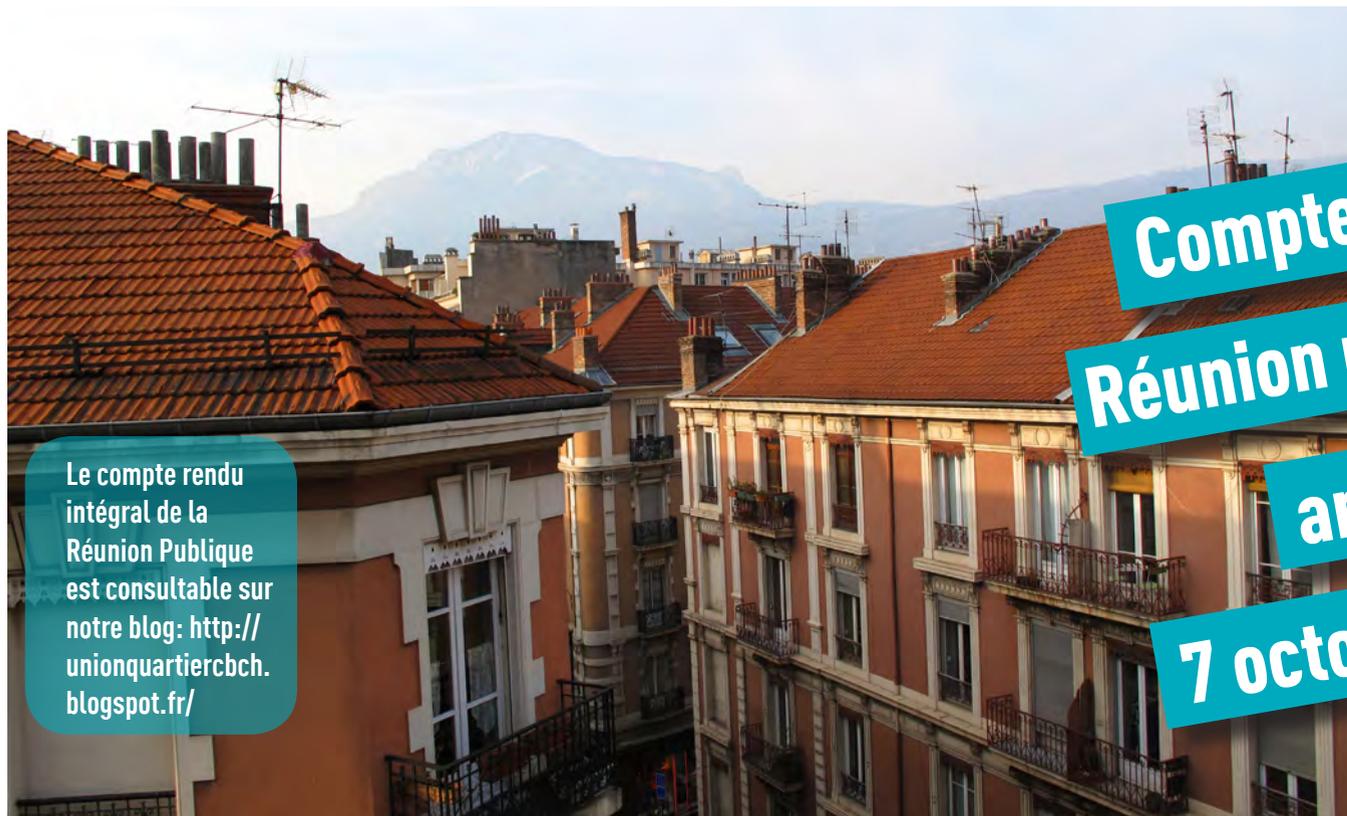


TABAC - PRESSE - LOTO
LE CHAMPIONNET
5, place Championnet - 38000 GRENOBLE
☎ 04 76 87 64 48
tabacchampionnet@hotmail.com
Du lundi au samedi - 7h / 19h

LOCAPART
immobilier
gestion.location.vente
6, rue de Turenne 38 000 Grenoble 04 76 17 14 48

L'alternative informatique
alter media
MAINTENANCE
VENTE
RÉPARATION
5, place Jacqueline Marval - 38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 46 04 84 - Fax 04 76 46 32 24

Le Salon
COIFFURE MASCULIN FEMMININ
Tél. 04 76 46 11 49
Bathy
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI : 9H-18H
SAMEDI : 9H-17H



Compte-rendu

Réunion publique

annuelle

7 octobre 2014

Le compte rendu intégral de la Réunion Publique est consultable sur notre blog: <http://unionquartiercbch.blogspot.fr/>

La réunion s'est tenue à la Maison des associations

de 19h à 22 h30 sous la présidence de Guy Waltisperger Président de l'Union de Quartier Championnet- Bonne- Condorcet- Hoche (CBCH), devant une cinquantaine d'habitants, en présence du **Maire de Grenoble Eric Piolle** et des Conseillers municipaux suivants :

- **Jacques Wiard** adjoint chargé des déplacements et logistique urbaine
- **Elisa Martin** 1^{ère} adjointe chargée de l'enfance jeunesse et de la tranquillité publique
- **Lucille Lheureux** adjointe espaces publics et nature en ville
- **Antoine Back** conseiller municipal, délégué du secteur 2
- **Yann Mongaburu** conseiller municipal délégué à l'intercommunalité ainsi qu'**Amandine Germain** Conseillère générale du canton 4

Et les techniciens de la Ville :

- **Christophe Claude** responsable de l'antenne municipale du secteur 2
 - **Pascal Grouazel** agent de développement local en charge de la maison des habitants du « Bois d'Artas »
- Ainsi que **Julien Zloch** chef de cabinet du Maire, **Emilie Oddoz** attachée au cabinet du maire.

De nombreuses questions ont été posées aux élus par l'UQ et par l'assistance. Les réponses du Maire et des Conseillers municipaux ont été principalement les suivantes :

Evolution urbaine du

quartier

- Les travaux de la clinique des Bains seront terminés en juin 2015
- Aucun permis de construire n'a été délivré à ce jour pour l'immeuble de la Sécurité Sociale
- le ramassage des ordures et en particulier des encombrants est du domaine de la METRO et en sera discuté avec elle.

Ecoles

- La Ville soutient les crèches associatives
- Meilleure organisation du recrutement et de la formation des animateurs des activités périscolaires. La gestion des équipes sera assurée par des référents.
- Le CLEF sera revitalisé et aura une ouverture sur Lucie Aubrac

Rénovation des 3 places

- Les travaux se terminent pour la place Jacqueline Marval. La végétalisation sera réalisée en partenariat avec les riverains.
- Stand by pour les deux autres places.
- La fontaine Championnet sera conservée.
- Les travaux de la partie Nord de la rue Thiers seront faits été 2015.

Piscine Jean Bron

- Le problème des grandes piscines sera étudié au niveau de la METROPOLE.
- La ville réfléchira à des améliorations de fonctionnements dans la mesure où ils seraient peu coûteux (extension des horaires, ouverture plus tôt dans la saison,

ouverture nocturne...).

Nuisances sonores et terrasses

- La ville interviendra auprès des organisateurs de fêtes étudiantes pour la prévention de la consommation d'alcool et autres substances illicites.

Magasin de Grenoble :
5 place Championnet
38000 Grenoble
tél. 04 76 46 79 69
info@laiterie-gilbert.fr
www.laiterie-gilbert.fr

Laiterie Gilbert
Duolement bon depuis 1948

NATURAL GAME 5% clients du quartier

JEUX VIDEO NEUFS & OCCASIONS
ACCESSOIRES / REPARATION TOUTES CONSOLES
SECURISE INTERNET / CONSEIL
CONSEIL TRUCS ET ASTUCES / TOURNOIS ...

Natural Game - 8 rue de Turénne 38000 Grenoble
Tél. 04 76 17 12 29 - Site internet : www.Natural-Game.com

GOBBA
Electricité

installation • Rénovation
Chauffage • Interphonie
Réseau informatique

Dépannage Rapide

Tél. / Fax
04 76 46 25 77

42, rue Lesdiguières
38000 GRENOBLE
gobba@hotmail.fr

Le matériel moderne

PISSARD

MATÉRIEL POUR LES MÉTIERS DE BOUCHE

Depuis 1932...

ouvert le lundi - fermé le samedi

Tapissier-Décorateur

Philippe Grifoni

8, rue Doudart-de-Lagrée (angle rue Kléber)
38000 Grenoble Téléphone 04.76.85.00.00

l'Épîtète

40, rue Thiers
38000 Grenoble
04 76 43 37 64

mardi - vendredi / 9h - 18h
samedi / 9h - 17h

La police municipale intervient et verbalise en matière d'infraction à l'hygiène et de nuisances sonores. Elle souhaite plus de répression en fonction de la nature des comportements.

- Les rodéos de nuit sont du domaine de la police nationale.
- La création des terrasses est soumise à autorisation de la Ville après consultation des UQ.

Une réunion spécifique sur ces sujets sera organisée avec la Ville.

Prise en main des jeunes

- La Ville réfléchit à des équipements qui satisferaient les jeunes de 11 à 15 ans.
- La ville réfléchit à la création d'animateurs de prévention.

Nouvelles pistes cyclables, plan de stationnement des véhicules.

- La Ville souhaite multiplier par trois les déplacements à vélo et réfléchit à la création d'un Boulevard à vélos qui serait sécurisé.
- La continuité des pistes cyclables sera vue avec les UQ.
- Sur la rue Hoche, la Ville a fait les aménagements possibles compte tenu des travaux qui avaient été déjà engagés.
- Pour le stationnement, les parkings en ouvrage vont être du domaine de la METRO. La réétude de leur fonctionnement sera effectuée en collaboration avec les

UQ, les commerçants et les résidents d'ici 2016.

Antennes de téléphonie mobile

- Dans le nouveau PLU il y aura une clause interdisant la pose d'antennes dans un rayon de 100 m autour d'établissements sensibles (écoles, hôpitaux...)
- La Ville verra avec les opérateurs les niveaux d'émission en particuliers dans le cadre de la 4G. La Ville estime que la puissance d'émission maximale doit être celle que recommande l'OMS : 6V/m
- Pour toute nouvelle installation, la ville demande à l'opérateur d'organiser une réunion avec les habitants.
- La pose de l'antenne rue Marceau a été accordée précédemment et la Ville ne peut plus interdire son installation.
- Pour l'antenne installée au 42 rue Thiers et qui influe sur la terrasse de l'immeuble voisin, il serait simplement nécessaire de l'orienter différemment, mais la Ville n'a pas pouvoir pour agir auprès de l'opérateur.

Questions diverses

- La Ville étudie de nouveaux outils pour la concertation avec les habitants. Elle aura un dialogue sur son concours aux Associations.
- Pour le budget 2015 la Ville sera explicative sur ses choix. Ils devront prendre en compte les transferts de responsabilités entre Ville, METRO, Etat, pouvant survenir en cours d'année. La Ville proposera aux habitants intéressés,

une formation sur un budget municipal.
Henri de C.

SAIGON STORE

Alimentation Générale
Produits Exotiques & Africains

PLATS A EMPORTER - REPAS - BANQUETS
PRODUITS CONGELÉS

4-6, rue Doudart de Lagrée - 38000 Grenoble
04 76 87 69 37

5, rue de Turenne - 38000 Grenoble
04 76 46 18 64

La Corde à Linge

5 rue Génissieu - 38 000 GRENOBLE
09 80 96 10 19
contact@lacordealinge-grenoble.com

7^e MARCHÉ des CRÉATEURS de Grenoble

Le Premier Salon de la Petite Édition proposé par la LIBRAIRIE LES MODERNES

terre tissu cuir bois fimo laine encre céramique papier carton verre métal peinture fer

lacordealinge-grenoble.com sam. 30 mai 2015 quartier Lakanal / Championnet

Le spécialiste des produits exotiques et orientaux

ÉPICERIE ARAX

3, rue de Turenne - 38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 87 23 37 - Fax 04 76 43 16 43
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

A Fleur de Peau

Lingerie fine et balneaire
Du bonnet A à H

LISE CHARVIEL

Tél./Fax : 04 76 46 48 60
16 rue Thiers - 38000 GRENOBLE
www.aflourdepeaugrenoble.com

ROSE PALE

Since 1979

Univers de Mode Imaginative

3, rue Lakanal Grenoble
38000 Grenoble
Tel. 0476879577

MATIERE PREMIERE

atelier-boutique

04 76 46 38 32

16 rue Lakanal 38000 Grenoble

De Bonne a pris ses quartiers

Au tour des habitants de se prendre en main !



**Un peu
d'histoire :**

*de la caserne
...à la Caserne
et l'écoquartier*

La première pierre c'était il y a dix ans et la dernière vient d'être posée pour le nouvel hôtel 4 étoiles, qui trône maintenant fièrement à l'angle du Boulevard Gambetta et de la rue Hoche.

Mais l'espace De Bonne a aussi une histoire assez mouvementée : une caserne, construite à la fin du XVI^e siècle sous l'administration de François de Bonne, s'agrandit et migre au XVIII^e siècle vers l'emplacement de l'actuel centre commercial. Occupée par l'armée allemande puis cible de bombardements en 1943, la caserne militaire a fait l'objet d'un aménagement urbain original à partir de 2004, afin d'étendre le centre-ville de Grenoble.

Le concept

Mixer enseignes commerciales, restaurants, bureaux et logements au sein d'un même écoquartier qui offre à ses habitants une vie citadine aux accents écologiques. Conçus dès l'origine pour économiser l'énergie, les logements sont structurés en îlots autour de jardins centraux et leurs habitants bénéficient aussi de la proximité des deux jardins publics aménagés ainsi que d'une vaste esplanade, héritage de la cour d'honneur de l'ancienne caserne.

Les 50 boutiques et restaurants du centre commercial « Caserne de Bonne » sont fermés le soir et les adeptes de la vie nocturne traverseront la rue Berthe de Boissieux pour gagner le quartier Championnet.

Les habitants du quartier, locataires ou propriétaires, sont arrivés à partir de 2008

et depuis souhaitent bénéficier dans leur logement à la fois d'un bon confort et de charges globalement maîtrisées.

L'évaluation énergétique de la ZAC de Bonne

Le cadre

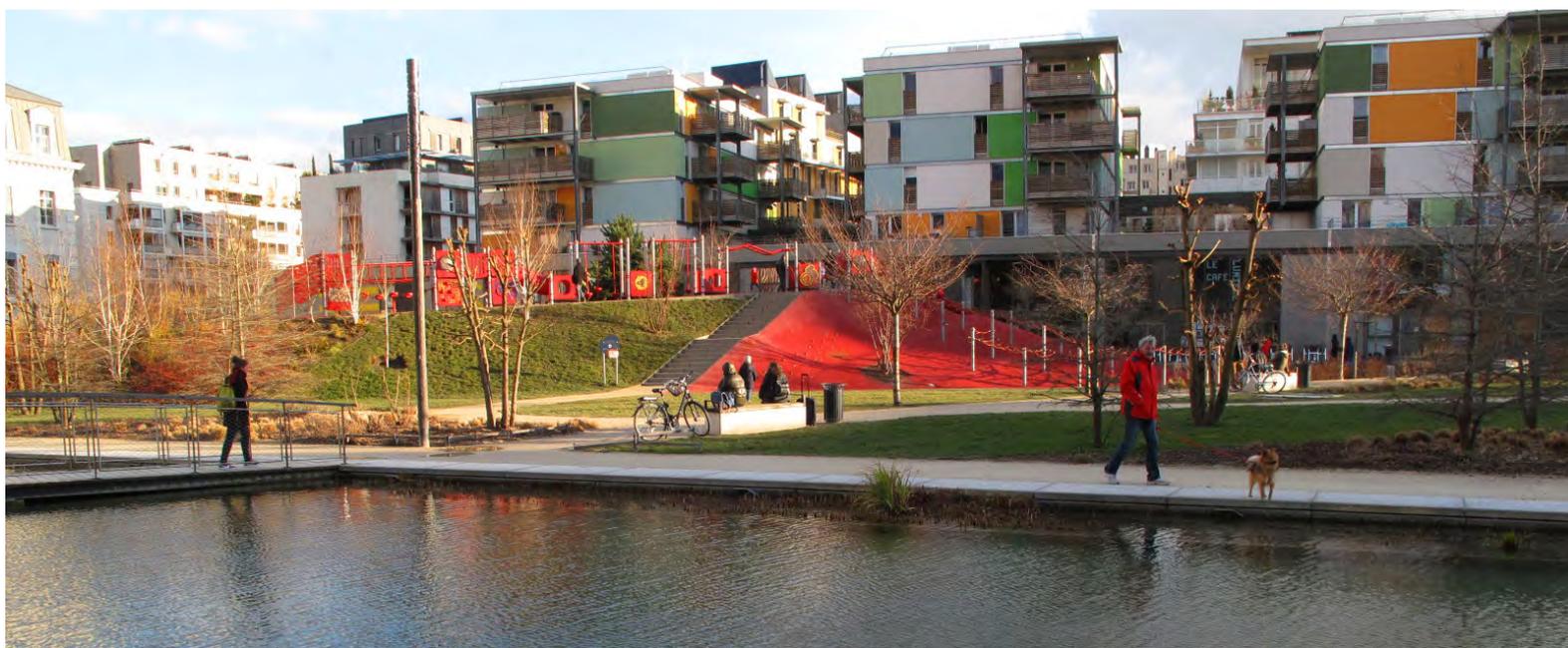
qui avait comme objectif de baisser la consommation énergétique de 40 % par rapport à la norme RT 2005 en vigueur à l'époque de la conception du projet. Les autres bâtiments utilisent le chauffage urbain, le solaire thermique ainsi que la ventilation simple flux.

Voici ci-après les éléments actuels d'une évaluation énergétique de la ZAC De Bonne.



La majorité des îlots d'habitations à De Bonne, livrés entre juillet 2008 et la fin de 2009, utilisent certaines technologies avancées (isolation par l'extérieur, micro-génération au gaz, ventilation double flux, solaire thermique...) et ont été conçus selon le programme européen CONCERTO,





Le suivi des consommations énergétiques

En suivant les consommations depuis plusieurs années maintenant, l'Agence Locale pour l'Energie a constaté que si globalement nous sommes toujours en deçà de l'objectif du programme CONCERTO, certains bâtiments se rapprochent de l'objectif initial mais les situations sont très différentes entre les bâtiments (consommations variant de 1 à 1,6) et, tandis que la consommation de chaleur depuis 2010 a augmenté (2 bâtiments en baisse, 4 stables, 7 en hausse), les consommations d'électricité restent stables voire baissent : ainsi, l'évolution de la consommation d'électricité 2011-2013 dans les communs montre 8 bâtiments en baisse, 1 stable et 2 en hausse.

Les problèmes éventuels d'embouage sur le circuit de chauffage et le changement des filtres VMC encrassés influent sans doute sur ces consommations. Concernant le coût de l'énergie en euros, la saison 2012-2013 donne une évolution moyenne tous usages en augmentation de 8 %. Pour l'eau chaude sanitaire, les consommations varient du simple au quadruple, le nombre d'occupants par logement ayant une forte influence.

En conclusion, une évolution fluctuante selon les années, mais globalement une légère dérive des consommations de chaleur, qui montre la nécessité d'une vigilance pour maintenir la performance énergétique dans le temps, en particulier par une maintenance soignée des diverses installations techniques.

Des conseils d'usage et d'exploitation

En plus des recommandations usuelles pour les habitants (surveillance et



réglages des températures intérieures des appartements, installation), il est actuellement recommandé aux exploitants de chaque chaufferie d'essayer de baisser autant que possible la température de l'eau de chauffage à l'entrée des bâtiments, de surveiller un éventuel embouage du réseau

En comparaison avec les opérations neuves similaires rapportées par les bailleurs sociaux isérois pour les années 2011-2013, les logements à De Bonne sont bien plus performants en consommation énergétique (-18%!). En émissions CO2 totales sur la ZAC De Bonne, on a évité 813 tonnes de CO2 par rapport aux bâtiments construits selon la norme RT 2005, soit l'équivalent de 145 voitures faisant le tour de la terre !

hydraulique et d'avoir impérativement un bon équilibrage des circuits du chauffage.

Les contrats de maintenance

L'optimisation du confort thermique des habitants en lien avec la performance énergétique du bâtiment a conduit à la recherche d'une véritable implication de l'entreprise de maintenance : six contrats de maintenance de copropriétés ont été analysés par l'ALEC et diverses recommandations et propositions

d'amélioration ont été émises, afin d'obtenir un suivi et un contrôle satisfaisant des installations techniques et permettre à terme de dégager des économies de charges pour les habitants.

La suite pour la ZAC de Bonne

Après le bilan pluriannuel approfondi des consommations énergétique et des charges, la suite des travaux avec ALEC (Agence Locale pour l'Energie et le Climat) devrait comporter une aide par bâtiment pour l'identification et la résolution de dysfonctionnements éventuels en tenant compte du rôle de chaque intervenant, ainsi que des conseils pour la gestion des bâtiments, par exemple conseils pour la rédaction d'avenants aux contrats de maintenance et d'exploitation.

Une aide pour l'ensemble des habitants du quartier ?

Aujourd'hui la nécessité d'une maîtrise des charges de chauffage, d'eau chaude et d'électricité est valable à la fois pour les habitants de la ZAC de Bonne mais aussi et surtout pour les habitants des secteurs plus anciens, comme Condorcet ou Championnet. Comment alors choisir des solutions d'une transition énergétique compatibles avec le bâti existant et surtout avec les revenus des habitants de notre quartier ?

Comment offrir, au niveau du quartier, l'information et le conseil indispensable pour faire un bon choix des nouvelles solutions d'amélioration pour nos bâtiments, ainsi qu'un suivi efficace dans la durée ?

Si vous pensez être concernés par les questions d'économies de charges énergétiques de votre logement, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Union de Quartier : on fera le point ensemble !

Georges B.



Grandeur...

Jacqueline Marval
Peintre 1866-1932

*« La grâce, c'est la
qualité bien française
que des femmes comme
Madame Marval et
Marie Laurencin ont su
conserver à l'art ! »*

Guillaume Apollinaire « Le Petit Bleu » 5 avril 1911



La 1^{ère} de nos trois places enfin à l'honneur !!! Souhaitons que la végétalisation de la **place Jacqueline Marval** soit une réussite et encourage l'équipe municipale à se pencher rapidement sur l'amélioration des places Condorcet et Championnet. Ici, un collectif d'habitants riverains s'est créé, pour travailler en collaboration avec les espaces verts sur l'entretien des jardinières. Nous soutenons cette initiative.

Côté Championnet, deux nouvelles galeries d'art, rue Lieutenant Chanaron et rue Lesdiguières méritent également une visite !

Côté Bonne, les rez de chaussée commerciaux commencent à trouver preneur, Allée H. Fresnay, et angle Gambetta . Un regret cependant, la magnifique terrasse le long du jardin entre Ayako et le Subway n'a toujours pas trouvé preneur. La rue **B.de Boissieux** a complété ses devantures par une très grande vitrine Naturalia.

Rue Hoche, l'hotel Okko est ouvert, et

un « U Express » prolonge Habitat.

Cours Gambetta, Maud propose ses spécialités « USA et Canada », et **rue Thiers**, le TreiZH comptoir breton offre bien des spécialités autres que les crêpes ! Encore plein de bonnes choses pour ce quartier aux enseignes incontournables ! Et pour ceux déjà bien connus du quartier, merci à

« A Fleur de Peau », qui nous offre un 2^{ème} espace de vente rue Thiers, et à OREAR pour l'agrandissement de son enseigne, angle rue **Génissieu-rue Lakanal**

A noter également, limitrophe de notre quartier, mais bien utile pour les urgences, l'ouverture d'un cabinet médical 7/7 de 8h.à 24h sans R.V (arrêt Condorcet du tram E).

Denise B.



épicerie
locavore

Du mardi au vendredi
9h - 13h / 15h-20h

Samedi 10h - 13h / 15h-19h30

**panier fruits et légumes bio
tous les jeudis**

1 place Jacqueline Marval

T. 06 88 68 74 83

http://epicerie.locavore.fr

www.davidetson.com **david&son** esprit coiffure

offre découverte 1^{ère} visite

10€ de remise*

dans votre **salon david&son**
de **Grenoble Lesdiguières**
35, rue Lesdiguières - 04 76 50 36 08

... et décadence

☎ 0800 12 13 14 : « Le Fil de la Ville » ; nuisances, incivilités, encombrants...

☎ 04 76 44 29 24 : Antenne de Mairie ; informations secteur

☎ 06 51 91 42 23 : Union de quartier ; (laissez votre message)



Le quartier Championnet était il n'y pas si longtemps un havre de paix pour ses habitants, le « village » au sein de la ville de Grenoble, envié et apprécié pour ses commerces et sa qualité de vie. Mais ça, c'était avant ! Avant que les trottoirs ne s'élargissent pour donner naissance à des terrasses, certes pour le plus grand bonheur des bars et restaurants, mais aussi le plus grand malheur de ceux qui cherchent un repos réparateur et qui doivent supporter des décibels de plus en plus élevés ! Face à des envahisseurs bruyants, ce sont les habitants qui pleurent, les piétons qui marchent sur la chaussée, et les décibels qui gagnent ! STOP !

Les habitants ont droit au sommeil ! Les piétons ont droit aux trottoirs !

Le quartier Bonne/Championnet est un quartier vivant, où commerçants et habitants s'apprécient mutuellement. Mais nous disons STOP aux dérapages répétés de certains établissements nocturnes et de leurs clientèles ! Bien sûr, il est agréable « d'être en terrasse » pour manger, boire un coup ou fumer une cigarette, mais STOP aux envahisseurs qui colonisent tout un trottoir, qui consomment de l'alcool sur la voie publique, qui font monter les décibels jusqu'à tard dans la nuit, et qui agissent comme s'ils étaient seuls au monde. Un piéton, avec ou sans handicap, avec ou sans poussette, doit pouvoir circuler sur les trottoirs à toute heure du jour et de la nuit. Les habitants, jeunes ou moins jeunes, doivent pouvoir dormir.

Les cigarettes ont droit à des cendriers !

Depuis l'interdiction de fumer dans les établissements publics tels que les bars ou les restaurants, les trottoirs sont devenus le salon préféré des accros à la cigarette. Le filtre de cigarette est un déchet qui n'est pas biodégradable. Il est toxique avec ses centaines de composants chimiques. Le fumeur jette et délègue à l'autre le soin de ramasser (ou pas) son déchet. Ce n'est pas normal ! Ce geste est devenu banal, alors que c'est un acte désinvolte et irrespectueux. La législation sur la propreté doit elle se rapprocher de celle de villes comme

Singapour, où il est strictement proscrit sous peine d'amende d'abandonner en chemin sa cigarette terminée sans passer par la case cendrier ou poubelle ? Respectons notre environnement !

Les vélos : plus de parkings

Quand ce ne sont pas des attroupements, ce sont les vélos qui bloquent la libre circulation des piétons ! Plus (+) de vélos en ville, cela demande également plus (+) d'emplacements pour les garer ! Cette demande a été faite à nos élus.

Pour finir, je rappelle une promesse du candidat et aujourd'hui maire de Grenoble

« Je serai le maire qui bâtit une ville où il fait bon de vivre »

Disons OUI ! OUI à une ville « propre » où il fait bon de vivre et où l'on respecte la tranquillité de ses habitants

Michel F.

La Maison de la Machine à Coudre

47 rue Thiers
38 000 Grenoble

04 76 87 86 38
www.lamaisondelacouture.com

Cécile & Thierry Beriot

CAROPOLIS

Claude Cassara

La boutique carrelages

42, rue Thiers - 38000 Grenoble - Tél. 04 76 86 09 02 - Fax 04 76 86 09 03
E-mail : claudcassara@wanadoo.fr - Site : www.caropolis.fr

Tél. et informations utiles : 04 76 46 74 97
Police Municipale ; tranquillité publique 21 rue
Lesdiguières : Horaires de la BRIGADE DE JOUR
Lundi : 7h45 - 21h Mardi-Samedi : 7h45 - 20h

Dimanche : hiver et jours fériés 6h - 20h / été
6h - 21h
BRIGADE DE SOIRÉE : De novembre à mars :
16h30-0h - D'avril à octobre : 18h30-02h

REGARDS d'AILLEURS... de RETOUR d'ASIE

Partir un an, en famille, en itinérance, en Asie... nous en rêvions ...!! et puis nous avons pris LA décision... de nous lancer dans l'aventure, avec pour objectif de rencontrer des artisans et producteurs engagés dans une démarche de commerce équitable.



A partir de ce moment, le plus dur était fait. Si, si ... Il a suffi de penser à un trajet qui nous permettait de passer un an sous le soleil et qui, partant de Grenoble, nous emmènerait en Asie par voie terrestre pour profiter d'un voyage lent et respectueux de l'environnement.

Nous sommes donc partis en train, bus, autostop, vélo à travers l'Asie, de l'été 2013 à l'été 2014.

Les tranches de vie partagées furent de riches moments d'échanges et de complicité, au delà des cultures. Nos garçonnetts nous ont ouverts d'incroyables portes pour aller à la rencontre des gens, et parfois même pour nous sortir de situations compliquées (pour les transports en auto-stop ou à certains postes frontières, notamment).

Durant quatre mois de voyage en vélo, l'aventure prit un parfum de liberté

extrême : battre la piste dès le matin sans savoir de quoi l'heure qui vient sera faite, où la journée prendra fin, avaler de la poussière rouge de latérite, solliciter l'accueil chez l'habitant, dans les temples, se nourrir de fruits succulents, se relaxer au bord du Mekong... avant d'être vite entourés de dizaines d'enfants curieux... De l'est thaïlandais au sud Laos et sur la descente du Mékong au Cambodge, nous avons moissonné des milliers de sourires, procuré des moments de joie, de rêves, à des gens pour qui le voyage paraît peut être, un peu moins inaccessible.

Aujourd'hui, de retour dans le quartier, on nous sollicite souvent pour décrire en quelques mots cette expérience. Mais comment résumer une année de découvertes et rencontres des populations kirghizes ou chinoises, népalaises ou indiennes, vietnamiennes ou mongoles ? Nos visites d'artisans sont peut être plus

explicités : quelle chance d'aborder l'Inde à travers les producteurs de coton qui reprennent espoir dans la vie depuis qu'ils sont accompagnés et techniquement conseillés à produire un coton bio-équitable.

Nous avons été émerveillés par la détermination d'un ancien membre de MSF cambodgien qui a monté un lieu de vie au service de la scolarisation des enfants d'une petite région abandonnée par les autorités, au nord du Cambodge, offrant ainsi une situation aux mamans grâce au travail de la soie, et un avenir aux enfants.

Les projets vietnamiens, extrêmement bien organisés, soutiennent les minorités ethniques pour la préservation de leurs cultures tout en les intégrant dans le système économique : un vrai défi.

Vous pouvez retrouver nos aventures et des reportages sur les rencontres d'artisans en commerce équitable en images et en texte sur www.equitour.jimdo.com. Nous vous invitons également à une projection conférence le 27 février à 19h à la Maison des Associations et de l'Economie Sociale et Solidaire MDAESS à Pont de Claix. D'autres soirées seront organisées ultérieurement à la boutique Regards D'Ailleurs, place Championnet.



UN NOUVEAU SOUFFLE DEMOCRATIQUE A GRENOBLE

En 2015 une nouvelle ère pour la démocratie participative s'ouvre à Grenoble. Nous nous sommes engagés au côté de la nouvelle municipalité pour définir un nouveau système de démocratie participative lors de la participation du CLUQ aux premières assises citoyennes de Grenoble. Nous avons un représentant du CLUQ au sein de la commission extra-municipale pour défendre le rôle des UQ dans le futur système. Le rôle de cette commission est de rédiger la délibération qui définira le rôle des futurs Conseils Citoyens.

puisse s'impliquer simplement dans l'élaboration de sa ville et de notre métropole !

Notre quartier poursuit ces évolutions :

- En terme de transport en commun avec l'ouverture de la ligne de Tram E, le lancement de la ligne Chrono C3 et le remaniement de la ligne 12.
- En terme de logements avec quelques nouvelles constructions en cours rue des montagnes russe, rue Hoche et rue de Turenne. En terme d'espace de vie avec le réaménagement de la place Jacqueline Marval et ceux des places Condorcet et Championnet toujours en suspens.

- En terme de circulation cyclable avec l'ouverture de nouvelles pistes cyclables rue Hoche.

- En terme d'activité commerciale avec des enseignes bien sympathiques complétant agréablement les commerces existants.

- et enfin en terme de convivialité et de vivre ensemble avec les manifestations soutenues et organisées par l'union de quartier.

Des évolutions sont encore attendues non seulement en terme de participation citoyenne, mais également en terme d'aménagement de nos places, de la gestion du stationnement, de la gestion des droits de voiries et des prochaines animations de quartier.

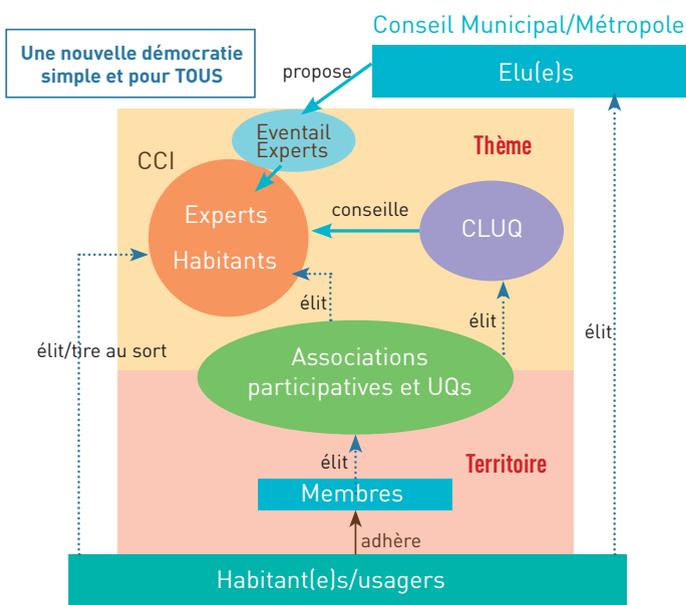
Nous avons à cœur d'améliorer notre «vivre ensemble» pour que notre quartier garde son aspect «village» tant envié. N'hésitez à nous faire part de vos disponibilités et de vos centres d'intérêt pour pouvoir construire ensemble



une vie de quartier foisonnante sans qu'elle ne soit plus à la charge que d'un nombre limité de personnes motivées qui s'épuisent mécaniquement d'action en action. Un petit effort de tous, peut nous permettre de faire des actions de grande ampleur pour TOUS, d'améliorer notre quartier, notre convivialité et de diminuer de fait les incivilités.

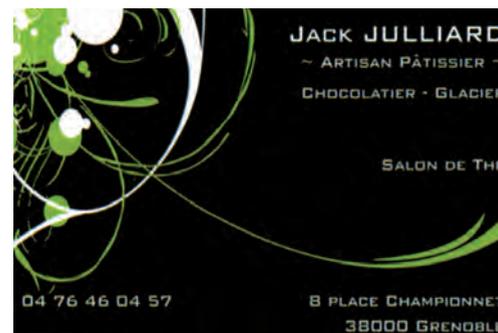
En effet, grâce aux actions que nous menons les habitants sont acteurs dans leur quartier et les acteurs ne détruisent pas leur décor !

Guy W.



Ces Conseils Citoyens remplaceront les anciens Conseils Consultatifs de Secteur qui ont été supprimés. La délibération sera votée par le conseil municipal qui se tiendra en mars. D'ici là plusieurs réunions de la commission extra-municipale vont avoir lieu pour définir un schéma simple et efficace pour la démocratie participative en tenant compte du nouvel échelon métropolitain.

Nous veillons avec notre représentant du CLUQ à créer un système non redondant avec les unions de quartier actuelles. Il s'agit pour nous de créer les structures thématiques décentralisées nécessaires pour que chaque territoire puisse participer aux travaux de la ville et de la métropole. Il s'agit pour nous de créer un échelon complémentaire aux unions de quartier de dimension métropolitaine, pour que le travail engagé à Grenoble puisse être un exemple à suivre pour les autres communes de la métropole. Ainsi chaque habitant de chaque territoire de la métropole aura un accès direct pour qu'il



Permanence de consultations juridiques gratuites

Assurée par Maître Véronique GIRARD, Avocat au Barreau de Grenoble, elle se tient le deuxième vendredi après-midi de chaque mois au local de la Maison du Bois d'Artas (espace ConviviÂges), 3 rue Augereau 38000 Grenoble

Cette permanence, initiative de l'Union de quartier, se veut généraliste et a pour but d'apporter une réponse aux litiges du quotidien dans des domaines aussi variés que : le droit de la famille, (divorce, garde d'enfants...), le droit des majeurs protégés, (tutelle, curatelle), les actions en responsabilité, (indemnités de préjudices, accident, droit des victimes...), les problèmes liés aux troubles du voisinage, le droit des contrats, le droit du travail, etc.

Elle est ouverte à tous sur rendez-vous : Au N° : **04 76 22 01 19**

Remerciements :

Aux adhérents qui permettent à l'Union de quartier d'exister
 Aux fidèles annonceurs sans qui ce journal ne pourrait paraître
 Aux bénévoles qui participent au bon fonctionnement de l'association.



DEKRA
L'INSPECTION TECHNIQUE

**CENTRE DE CONTRÔLE
TECHNIQUE AUTOMOBILE**

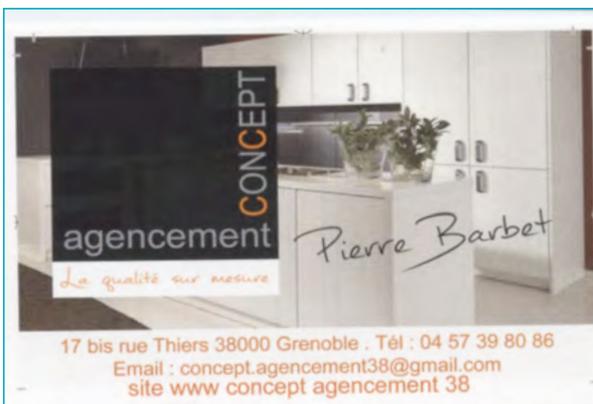
ANGLE GAMBETTA MAGINOT
AFFILIÉ AU RÉSEAU DEKRA-AUTO

BANC 4X4

-10% aux habitants du quartier,
contre visite gratuite

Tél. 04 76 12 04 14

1, rue André Maginot - 38000 GRENOBLE
(derrière le Baulieu Bar-Restaurant-Tabac)



**BH
STUDIOS**

Bernadette Henuset
06 63 73 49 88

8, rue Condorcet
38000 Grenoble
04 76 46 20 64
bhstudios@live.fr



Atelier sur Mesure

Eric Parat
43 rue Iesdiguières
38000 Grenoble
04 76 47 14 32
www.ateliersurmesure.fr



**Nous vivons le Quartier
que nous ferons !**

Conseil d'Administration 2014

Guy Waltisperger : Président, Boulevard Gambetta
 Membre d'Honneur : Lina Tain, rue B. de Boissieux
 Thierry Lefébure : Vice- président, rue J.B. Pradel.
 Rachel Beaubois : Secrétaire, rue Simon Nora.
 Denise Bernadac : Trésorière, rue B. de Boissieux.
 Membres : Georges Braoudakis, rue Lazare Carnot.
 Henri de Choudens, rue des Bergers.
 Rodica Plugaru, Place Championnet. Catherine
 Rainville : rue des Bains. Liane Valère : rue Thiers.
 Michel Voilin : rue B.de Boissieux

Conception graphique: BIZART design - rue Aubert Dubayet
 Impression : CIN Everest Grenoble
 Directeur de publication : Guy Waltisperger, président

